

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2015

## NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Adaptation du tableau des effectifs pour les filières administrative, technique et médico-sociale**

Rapporteur : Philippe Laurent

I - adaptation du tableau des effectifs liée à la promotion d'agents à la suite de la réussite d'un concours ou examen professionnel

Un adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe a réussi le concours d'auxiliaire de puériculture de 1<sup>ère</sup> classe. Ses nouvelles missions correspondent à ce grade. Il est donc proposé de créer un poste d'auxiliaire de puériculture de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015. Le poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe sera supprimé à l'issue du stage de l'agent, s'il est concluant.

II - adaptation du tableau des effectifs liée à l'évolution de l'activité

Certains postes non pourvus et qui ne sont plus utiles à la suite de réorganisations interne peuvent être supprimés à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015 :

- un poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet 50%,
- un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

Le bilan s'établit ainsi qu'il suit :

Effectifs autorisés en équivalent temps plein	Au 1 <sup>er</sup> mai 2015	Au 1 <sup>er</sup> juin 2015
Ville	404,31 (dont 3 détachés pour stage)	402,81 (dont 4 détachés pour stage)
CCAS	39,56	39,56
TOTAL :	443,87	442,37

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir adopter le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juin 2015.